

CANAL+

RAPPORT SEMESTRIEL 2011

**RAPPORT
SEMESTRIEL 2011**

CANAL+

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE	2
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES	6
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES	10

RAPPORT D'ACTIVITE

Le présent rapport d'activité est établi relativement à l'activité de la SECP durant le premier semestre 2011, maison mère au 30 juin 2011 des filiales suivantes :

- NPA PRODUCTION SNC, société de production audiovisuelle qui assure notamment la production déléguée de GROLAND, LES GUIGNOLS DE L'INFO, LE ZAPPING, LE SAV D'OMAR ET FRED... Cette société est détenue à 99,97 % par la SECP ;
- SPORT+ S.A. détenue à 99,96 % par la SECP ;
- CANAL 20 SAS détenue à 51% par la SECP.

1 FAITS MARQUANTS

1.1 AUDIENCES

Au premier semestre 2011, LES CHAINES CANAL+ réalisent leur meilleur semestre depuis leur création, avec 4,7% de Part d'Audience (PdA) en France Entière, en croissance de 0,3 point par rapport au 1er semestre 2010. La chaîne CANAL+ seule progresse de + 0,1 point sur un an à 3,3% de PdA, et l'agrégat des déclinaisons (CANAL+ CINEMA, CANAL+ SPORT, CANAL+ family et CANAL+ DECALE) est en hausse de + 0,2 point à 1,4%.

Cette performance s'effectue dans un contexte de montée en puissance toujours soutenue des chaînes de la TNT, la plupart des chaînes historiques voyant leur audience s'éroder. Sur deux ans, CANAL+ est la seule chaîne historique à maintenir sa Part d'Audience stable.

Les programmes en Clair :

Les émissions du Clair sont pour la plupart en progression par rapport à la saison dernière. En particulier, les trois grands rendez-vous d'Access que sont LE GRAND JOURNAL DE CANAL+ (lundi-vendredi), SALUT LES TERRIENS (samedi), et CANAL FOOTBALL CLUB (dimanche) élargissent leur audience de plus de 15%, décrochant chacune leur meilleur niveau historique, à respectivement 8,7%, 6,7% et 6,3% de PdA moyenne en France Entière.

Après des abonnés :

- Le Cinéma en "prime time" sur CANAL+ voit aussi son audience progresser de plus de 15% par rapport à la saison précédente, grâce à une ré-éditorialisation concluante. Les films labellisés "Box Office" et "Coup de cœur" parviennent ainsi à fédérer un large public lors de leur première diffusion sur CANAL+. Les exemples les plus probants ce semestre sont :

- pour les "Box Office" : CAMPING 2 qui attire 1,7 M d'abonnés sur sa première diffusion en juin (meilleure performance depuis mars 2009), AVATAR de James Cameron à 1,3 M d'abonnés, et SHUTTER ISLAND de Martin Scorsese à 1,1 M d'abonnés,
- pour les "Coups de cœur" : 980 000 abonnés pour GHOST WRITER de Roman Polanski, et 733 000 pour BROTHERS de Jim Sheridan.

Tous ces films triplent ou quadruplent ensuite leur audience totale via les multidiffusions sur LES CHAINES CANAL+ et leur mise à disposition sur CANAL+ A LA DEMANDE ;

- Le Sport confirme son caractère événementiel, exclusif et impliquant pour les abonnés. La valeur ajoutée éditoriale de CANAL+ est reconnue et appréciée, avec des audiences globalement en hausse pour les différents rendez-vous. Les plus installés comme JOUR DE FOOT et JOUR DE RUGBY (samedi sur CANAL+) ou LES SPECIALISTES (du lundi au jeudi en Access sur CANAL+ SPORT) confirment leur attractivité. D'autres sont créés comme CANAL FOOTBALL CLUB LE DEBRIEF, un magazine d'après-match complémentaire du rendez-vous en Clair, ou encore LES SPECIMENS le vendredi soir sur CANAL+ SPORT, et sont très bien accueillis par les abonnés.

L'ensemble des compétitions sportives majeures sont en progression cette saison. La LIGUE 1 retrouve tout son public en fin de saison avec un beau suspense pour le titre, finalement ravi par les Lillois aux Marseillais. La LIGUE DES CHAMPIONS et le TOP 14 n'ont jamais été aussi contributifs aux audiences de CANAL+ et de CANAL+ SPORT. La finale du TOP 14 décroche notamment son record historique d'audience sur CANAL+ à plus de 1,1 M d'abonnés. CANAL+ SPORT, chaîne sportive

la plus regardée en France, peut également se féliciter d'atteindre des sommets d'audience à plus de 500 000 téléspectateurs avec d'autres compétitions comme le Mondial de handball (remporté par la France), le foot espagnol ("clasico" Madrid/Barcelone d'anthologie), ou encore la PREMIER LEAGUE (choc Arsenal/Manchester notamment). Les différents Grand Chelems de tennis (dont une édition record pour Wimbledon 2011), le Tournoi de Paris de Judo, et les différents documentaires sportifs produits par CANAL+ (dont le magazine Intérieur Sport) contribuent à diversifier les sports présentés aux abonnés et à porter au plus haut les audiences de CANAL+ SPORT, qui réalise elle aussi une saison historique ;

- Du côté des séries, la Création Originale a toujours le vent en poupe. Après MAISON CLOSE et MAFIOSA saison 3 à l'automne, le printemps voit revenir à l'antenne XIII (production internationale adaptée de la BD éponyme) et HARD (saison 2). Les deux séries rencontrent un vrai succès d'audience, chacune à son échelle : près de 900 000 abonnés suivent en moyenne la série d'action, et plus de 600 000 abonnés adhèrent à la comédie décalée.

Les grandes séries américaines emblématiques de la ligne éditoriale de CANAL+ sont également au rendez-vous. La saison 4 de DEXTER réunit 755 000 abonnés en moyenne (+ 10% versus la saison 3), et la 7e saison de DESPERATE HOUSEWIVES atteint un nouveau record historique à 1,8 M de téléspectateurs en moyenne, soit 28% de PdA sur les abonnés en Prime ;

- Enfin, la valeur des programmes de CANAL+ est confirmée et confortée par la prise en compte de la consommation en différé, mesurée par Médiamétrie depuis début 2011. CANAL+ est en effet la chaîne qui a bénéficié de l'apport d'audience le plus conséquent sur le premier semestre d'intégration de cette nouvelle mesure, qui s'appuie sur la consommation de programmes enregistrés par les téléspectateurs puis visionnés de façon décalée dans le temps.

1.2 LE MEILLEUR DE LA LIGUE 1 SUR CANAL+

A compter de la rentrée 2012, CANAL+ enrichira significativement son offre de LIGUE 1 et proposera désormais en exclusivité, à chaque journée de championnat, deux matchs (soit un de plus que dans l'offre actuelle) : la grande affiche du dimanche soir, pour laquelle CANAL+ disposera du premier choix, et un grand match le samedi à 17H00.

CANAL+ continuera également de diffuser les multiplexes lors des journées d'ouverture et de clôture du championnat ainsi que tous les magazines identitaires de la chaîne. Les téléspectateurs retrouveront ainsi le CANAL FOOTBALL CLUB, JOUR DE FOOT, LES SPECIALISTES, etc.

CANAL+ est fière d'avoir pu conforter son partenariat de long terme auprès du football français en poursuivant globalement son investissement et son rôle de premier promoteur de la LIGUE 1.

1.3 CANAL+ ET LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY POURSUIVENT LEUR PARTENARIAT

La Ligue Nationale de Rugby et la SECP poursuivent et enrichissent leur partenariat historique en concluant un nouvel accord sur la diffusion du TOP 14 Orange pour les cinq prochaines saisons (2011-2012 à 2015-2016).

CANAL+ diffusera au moins 3 matches décalés lors de chaque journée : 1 match sur CANAL+ et 2 matches sur CANAL+ SPORT. Les 4 autres matches seront diffusés sur RUGBY+. Les résumés de tous les matches seront proposés dans JOUR DE RUGBY sur CANAL+ et l'émission LES SPECIALISTES reviendra en images sur chaque journée. Enfin, CANAL+ diffusera l'ensemble des matches de phase finale, y compris la finale.

2 COMMISSION DE DISTRIBUTION

En 2000, CANAL+ S.A., maintenant dénommée SECP, tout en demeurant propriétaire de sa base d'abonnés, en a apporté la jouissance à CANAL+ DISTRIBUTION.

Par l'effet d'une convention intervenue entre la SECP et CANAL+ DISTRIBUTION, le droit d'exploitation commerciale exclusive de la base d'abonnés a été conféré à la SECP ainsi que les droits qui y sont associés, pour les besoins de l'exploitation de la Chaîne, lui permettant d'encaisser directement le produit des abonnements et de faire face ainsi

à l'ensemble de ses charges d'exploitation, et notamment à ses obligations réglementaires et conventionnelles à l'égard du cinéma et de l'audiovisuel français.

Par l'effet de cette même convention, la SECP a confié à CANAL+ DISTRIBUTION, également à titre exclusif, les prestations de distribution et de commercialisation de la Chaîne.

Au titre de la convention susvisée, la SECP s'est vu garantir par CANAL+ DISTRIBUTION un résultat hors financier

RAPPORT D'ACTIVITE

Résultats du premier semestre 2011

et impôts et hors autres produits et charges des activités ordinaires déterminé, sur une base consolidée, égal à 3,3% du chiffre d'affaires abonnements hors taxes de la SECP, ce montant pouvant varier, pour 2011, entre 60,2 et 67,8 M€ soit, pour le 1er semestre 2011 entre 30,1 M€ et 33,9 M€. Ces deux bornes augmentent de 2,5% par an.

Le contrat est conclu pour une durée de cinquante ans, soit jusqu'en 2050, renouvelable par périodes successives de cinq ans.

Le passage du résultat garanti au résultat net consolidé s'établit comme suit :

Chiffres consolidés (en M€)	30/06/2011	30/06/2010
Abonnements	818	798
Publicité et parrainage	85	77
Autres ventes	22	22
Chiffre d'affaires	926	897
Coûts d'exploitation	(690)	(719)
Commission de distribution	(206)	(148)
RÉSULTAT GARANTI	30	29
Produits financiers	3	1
Charges financières	(1)	(1)
Impôt sur les résultats	(8)	(7)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	24	23

Le calcul de la commission dans les comptes consolidés s'établit comme suit :

Commissions de distribution (en M€)	30/06/2011	30/06/2010
CA abonnements	818	798
3,3% CA abonnements	27	26
Borne basse	30,1	29,3
Borne haute	33,9	33,1
A/RN* avant IS & Financier	236	177
B/Résultat à atteindre	30	29
B-A = COMMISSION	(206)	(148)

* Résultat consolidé avant commission de distribution et autres produits et charges des activités ordinaires.

3 RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2011

3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé de la société SECP pour le 1er semestre 2011 s'établit à 926 M€, en croissance de 3% par rapport à 2010. Le chiffre d'affaires publicitaire contribue largement à cette tendance avec une progression de +11% grâce aux bonnes audiences de la chaîne.

Fin juin 2011, le portefeuille total des abonnements individuels et collectifs à CANAL+ (France Métropolitaine, DOM-TOM et Afrique) s'élève à 5,3 millions d'abonnements, stable par rapport à fin juin 2010.

3.2 CHARGES OPERATIONNELLES

Les charges opérationnelles s'élèvent à 690 M€ contre 719 M€ au 1er semestre 2010. La principale variation concerne une dotation de 40,2 M€ passée à fin juin 2010 au titre des engagements pris par la SECP, auprès des professionnels du cinéma, de verser des aides aux distributeurs indépendants et aux exploitants de petites et moyennes salles.

Compte tenu du mécanisme de garantie prévu dans la convention de distribution avec CANAL+ DISTRIBUTION, le résultat hors financier et impôts ressort à 30,1 M€ sur le premier semestre 2011, soit en augmentation de 2,5% par rapport au premier semestre 2010.

La structure des comptes consolidés de la SECP demeure proche de celle de ses comptes sociaux. L'essentiel de la différence résulte de l'intégration de ses deux filiales, de la constatation de l'impôt différé dans les comptes consolidés et des retraitements IFRS sur les instruments financiers.

Le résultat net consolidé part du groupe ressort à +24 M€ sur le premier semestre 2011.

4 PERSPECTIVES

Le résultat consolidé hors financier et impôt et hors le poste "Autres produits et charges des activités ordinaires" de la société SECP étant encadré par l'effet de la convention de distribution conclue avec CANAL+ DISTRIBUTION, se situera en 2011 entre 60,2 et 67,8 M€.

Le périmètre de consolidation ne devrait pas évoluer au cours du second semestre 2011.

5 TITRES

Au 30 juin 2011, l'action SECP clôture à 5,06 €.

La valorisation boursière de la SECP à cette même date s'établit à 641 055 286 €.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

Compte de résultat global consolidé

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en M€)	Notes	Semestre clos le 30/06/2011	Semestre clos le 30/06/2010
Chiffre d'affaires	4.1	926	897
Charges opérationnelles	4.2	(896)	(867)
Résultat opérationnel	4.3	30	29
Produits financiers	4.4	3	1
Charges financières	4.4	(1)	(1)
Résultat des activités avant impôt		32	30
Impôt sur les résultats	4.5	(8)	(7)
RESULTAT NET		24	23
dont :			
<i>Résultat net, Part des propriétaires de la société mère</i>		24	23
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		-	-
<i>Résultat net par action (en €)</i>		0,19	0,18
<i>Résultat net dilué par action (en €)</i>		0,19	0,18

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en M€)	Semestre clos le 30/06/2011	Semestre clos le 30/06/2010
Résultat net	24	23
Instruments de couverture de flux de trésorerie	(1)	2
Effet d'impôts	0	(1)
Gains/(pertes) latents nets	(0)	1
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	(0)	1
RESULTAT GLOBAL	24	24
dont :		
<i>Résultat global, Part des propriétaires de la société mère</i>	24	24
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	-	-

ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF

(en M€)	Notes	Semestre clos le 30/06/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Ecart d'acquisition		-	-
Actifs de contenus non courants et autres immobilisations incorporelles	3.1	10	10
Immobilisations corporelles	3.2	38	40
Actifs financiers non courants		0	0
Impôts différés		20	20
Actifs non courants		68	71
Actifs de contenus courants	3.3	250	429
Créances d'exploitation et autres créances courantes	3.4	153	197
Actifs financiers courants		4	1
Impôts courants		8	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.5	226	227
Actifs courants		641	854
TOTAL ACTIF		709	925

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(en M€)	Notes	Semestre clos le 30/06/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Capital		95	95
Primes		1	1
Réserves et résultat consolidés		168	178
Capitaux propres, part des propriétaires de la société mère		263	274
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Total capitaux propres	3.6	263	274
Provisions non courantes	3.7	31	36
Emprunts et autres passifs financiers non courants	3.8	-	0
Impôts différés		(0)	(0)
Passifs non courants		31	36
Provisions courantes	3.7	19	22
Emprunts et autres passifs financiers courants	3.8	16	6
Dettes d'exploitation et autres	3.9	380	582
Impôts courants		-	5
Passifs courants		415	615
Total passif		446	651
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		709	925

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

Tableau des flux de trésorerie consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en M€)	Notes	Semestre clos le 30/06/2011	Semestre clos le 30/06/2010
Activités opérationnelles			
Résultat net		24	23
Retraitement des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
■ provisions, amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles		20	59
■ produits/charges d'impôt		8	7
■ plus et moins values de cession		-	-
■ charges et produits liés au financement *		(2)	(1)
■ autres éléments sans incidence sur la trésorerie		0	0
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts		50	88
Incidence de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel sur les opérations d'exploitation :			
■ variation des actifs de contenus	6.1	44	(4)
■ variation des créances et dettes	6.1	(20)	(30)
Impôts nets versés		(21)	(7)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A)		54	48
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		(30)	(29)
■ Corporelles ou incorporelles	6.1	(30)	(29)
■ Financières		-	-
Cessions d'immobilisations			
■ Corporelles ou incorporelles		-	-
■ Financières		-	-
■ Incidence des variations de périmètre		-	-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(30)	(29)
Activités de financement			
Augmentation/diminution de capital		-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	6.1	(34)	(34)
Coûts du financement *		2	1
Quote-part de résultat versée aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		(32)	(33)
Ecart de conversion (D)			
Variation de trésorerie (A + B + C + D)		(8)	(15)
Trésorerie à l'ouverture (E)		222	188
TRÉSORERIE A LA CLOTURE (A + B + C + D + E) **		214	173

* Les charges et produits liés au financement sont présentés dans les activités de financement.

** Correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en M€)	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves et autres	Part des propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2009	126 690 768	95	1	172	268	-	268
Levées d'options							
Dividendes versés en numéraires		-	-	(34)	(34)	-	(34)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	0	0	-	0
Résultat net		-	-	40	40	-	40
Résultat global		-	-	40	40	-	40
Au 31 décembre 2010	126 690 768	95	1	178	274	-	274
Levées d'options							
Dividendes versés en numéraires		-	-	(34)	(34)	-	(34)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	(0)	(0)	-	(0)
Résultat net		-	-	24	24	-	24
Résultat global		-	-	24	24	-	24
AU 30 JUIN 2011	126 690 768	95	1	168	263	-	263

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Les états financiers consolidés semestriels condensés de la SOCIETE D'EDITION DE CANAL PLUS (anciennement CANAL+ SA), ci-après la SECP, au 30 juin 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 août 2011.

Les états financiers consolidés condensés du premier semestre clos le 30 juin 2011 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes. Leur rapport

sur l'information financière semestrielle 2011 est présenté à la suite des états financiers consolidés condensés.

Les états financiers condensés non audités du premier semestre de l'exercice 2011 se lisent en complément des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils figurent dans le rapport annuel 2010.

NOTE 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1.1 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de la SECP ont été établis conformément aux normes IFRS ("International Financial Reporting Standards") et aux interprétations IFRIC ("International Financial Reporting Interpretations Committee") adoptées dans l'Union Européenne (UE) et obligatoires au 1er janvier 2011 et qui ne présentent dans les états financiers aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB ("International Accounting Standards Board").

1.1.2 Principes de préparation des états financiers consolidés semestriels condensés

Les états financiers consolidés semestriels condensés du premier semestre de l'exercice 2011 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée dans l'Union Européenne (UE) et publiée par l'IASB ("International Accounting Standards Board"). Ainsi, la SECP a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (se référer notamment à la note 1.1.2 Principes de préparation des états financiers consolidés en page 52 du rapport annuel 2010) et les dispositions suivantes ont été retenues :

- le calcul de l'impôt de la période est le résultat du produit du taux effectif annuel d'impôt estimé, appliqué au résultat comptable de la période avant impôt. L'estimation du taux effectif annuel d'impôt prend notamment en considération la reconnaissance prévue sur l'exercice des actifs d'impôt différé précédemment non reconnus ;

- les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des avantages au personnel et de la participation des salariés correspondent au prorata des charges estimées de l'année, éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

Sauf indication contraire, les états financiers consolidés de la SECP sont présentés en millions d'euros, toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche et des différences liées aux arrondis peuvent apparaître.

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de 12 mois à la date de clôture sont classés en courant, les autres actifs et passifs étant classés en non courant. Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés sur une ligne spécifique à l'actif et au passif du bilan, parmi les éléments non courants.

Certains reclassements ont été effectués dans les comptes consolidés de l'exercice 2010 afin de les aligner sur la présentation des comptes consolidés de l'exercice 2011.

1.1.3 Inclusion dans le périmètre de consolidation de VIVENDI

La SECP est détenue à hauteur de 48,48% par CANAL+ FRANCE, elle-même détenue à 80% (via GROUPE CANAL+) par VIVENDI au 30 juin 2011, société cotée qui publie ses états financiers conformément aux normes IFRS et aux interprétations IFRIC adoptées dans l'Union Européenne et obligatoires au 1er janvier 2011 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB.

La SECP et ses filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation du groupe Vivendi au 30 juin 2011.

1.2 NORMES ET INTERPRETATIONS PUBLIEES MAIS NON ENCORE ENTREES EN VIGUEUR

Les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1er janvier 2011 décrites dans la note 1.8 "Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur" de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice

clos le 31 décembre 2010 (page 57 du rapport annuel 2010), qui trouvent à s'appliquer à compter du premier semestre 2011, n'ont pas eu d'incidence matérielle sur les comptes de la SECP.

NOTE 2 FAITS SIGNIFICATIFS

2.1 FONDATION D'ENTREPRISE CANAL+ POUR LE CINEMA

Dans le but de réaliser une œuvre d'intérêt général, la SECP a décidé en 2010 de créer une fondation d'entreprise destinée à verser des aides aux distributeurs indépendants et aux exploitants de petites et moyennes salles de cinéma.

L'agrément de l'administration fiscale pour cette Fondation a été obtenu au début de l'année 2011 et la Fondation d'entreprise CANAL+ a été officiellement créée le 26 mars 2011.

2.2 LE MEILLEUR DE LA LIGUE 1 SUR CANAL+

Le 24 juin 2011, la Ligue de Football Professionnel (LFP) a attribué à la SECP quatre des neuf lots de télévision mis en vente dans le cadre de l'appel d'offres pour la diffusion de la LIGUE 1. A compter de la rentrée 2012 et ce jusqu'en 2016, CANAL+ va ainsi enrichir significativement son offre de LIGUE 1. La chaîne diffusera à chaque journée de championnat, deux matchs (soit un de plus que dans l'offre actuelle) : la grande affiche du dimanche soir, pour laquelle CANAL+ disposera du premier choix, et un grand match le samedi à 17H00 (Cf. note 5.1).

2.3 CANAL+ ET LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY POURSUIVENT LEUR PARTENARIAT

La Ligue Nationale de Rugby et la SECP poursuivent et enrichissent leur partenariat historique en concluant un nouvel accord sur la diffusion du TOP 14 Orange pour les cinq prochaines saisons (2011-2012 à 2015-2016). Cet engagement comprend notamment la diffusion sur CANAL+ d'au moins trois matchs décalés lors de chaque journée de championnat (un match sur CANAL+, deux autres sur CANAL+ SPORT) (Cf. note 5.1).

2.4 CREATION DE CANAL 20

La société Canal 20, destinée à recevoir l'autorisation d'émettre du CSA au titre du canal compensatoire, a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 27 mai 2011. Cette société est contrôlée comme le prévoit la loi par la SECP à hauteur de 51%, les 49% restants étant détenus par CANAL+ FRANCE.

Au 30 juin 2011, la société Canal 20 est donc consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Notes sur l'état de la situation financière consolidée

NOTE 3 NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

3.1 ACTIFS DE CONTENUS NON COURANTS ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les principaux mouvements affectant cette rubrique peuvent être résumés comme suit :

(en M€)	Actifs de contenus non courants		Autres immobilisations incorporelles	Total
	Coproductions	En cours/droits		
Valeur brute au 31 décembre 2009	430	3	19	452
Acquisitions/créations	33	2	4	39
Cessions/Mises au rebut	-	-	-	-
Reclassements	-	(2)	-	(2)
Valeur brute au 31 décembre 2010	463	2	24	489
Acquisitions/créations	19	0	2	21
Cessions/Mises au rebut	-	-	-	-
Reclassements	0	(0)	(0)	(0)
Valeur brute au 30 juin 2011	482	2	25	510
Amortissements et pertes de valeur	(482)	(0)	(17)	(499)
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2011	-	2	8	10

Au 30 juin 2011, les actifs de contenus non courants comprennent essentiellement des parts de coproductions audiovisuelles et droits similaires (d'une valeur brute de 482 M€, et d'une valeur nette nulle, les coproductions étant dépréciées en totalité lors de leur diffusion). Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des programmes informatiques amortis sur une période de trois à cinq ans.

Variation des amortissements et pertes de valeur :

(en M€)	Actifs de contenus non courants		Autres immobilisations incorporelles	Total
	Coproductions	En cours/droits		
Amort. et pertes de valeur au 31 décembre 2009	430	-	13	443
Dotations (nettes de reprises)	33	-	3	36
Part des amorts. sur cessions/mises au rebut	-	-	-	-
Amort. et Pertes de valeur au 31 décembre 2010	463	0	16	479
Dotations (nettes de reprises)	19	(0)	2	20
Part des amorts. sur cessions/mises au rebut	-	(0)	-	(0)
AMORT. ET PERTES DE VALEUR AU 30 JUIN 2011	482	0	17	499

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Notes sur l'état de la situation financière consolidée

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les principaux mouvements affectant les immobilisations corporelles peuvent être résumés comme suit :

(en M€)	Matériel technique	Autres immo. corporelles	En cours	Total
Valeur brute au 31 décembre 2009	123	7	3	133
Acquisitions/créations	13	2	5	20
Cessions/mises au rebut	-	-	-	0
Reclassements	3	(1)	(3)	(1)
Valeur brute au 31 décembre 2010	139	8	5	152
Acquisitions/créations	0	0	3	4
Cessions/mises au rebut	(0)	(0)	(0)	(0)
Reclassements	4	(2)	(3)	0
Valeur brute au 30 juin 2011	144	7	6	156
Amortissements et pertes de valeur	(114)	(4)	-	(119)
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2011	29	2	6	38

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations techniques nécessaires au fonctionnement de la chaîne CANAL+ (essentiellement matériel de régie et de diffusion).

Variation des amortissements et pertes de valeur :

(en M€)	Matériel technique	Autres immo. corporelles	En cours	Total
Amort. et Pertes de valeur au 31 décembre 2009	97	3	-	100
Dotations (nettes de reprises)	11	1	-	12
Part des amort. sur cessions/mises au rebut	-	-	-	-
Amort. et Pertes de valeur au 31 décembre 2010	108	4	-	112
Dotations (nettes de reprises)	6	0	-	7
Part des amort. sur cessions/mises au rebut	(0)	(0)	-	(0)
AMORT. ET PERTES DE VALEUR AU 30 JUIN 2011	114	4	-	119

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Notes sur l'état de la situation financière consolidée

3.3 ACTIFS DE CONTENUS COURANTS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en M€)	30/06/2011	31/12/2010
Films	181	220
Droits sportifs	23	185
Autres programmes	53	30
Valeur brute	257	435
Dépréciation des films	-	-
Dép. des droits sportifs	-	-
Dép. des autres programmes	(6)	(6)
Dépréciation	(6)	(6)
VALEUR NETTE	250	429

- La diminution des actifs de droits sportifs est principalement liée à la diffusion de la fin des saisons sportives en cours au 31 décembre 2010 (championnat de France de LIGUE 1, Ligue des Champions, Championnat de France de Rugby...).

- Les actifs de contenus de films cinématographiques sont principalement constitués de films français préachetés, ces derniers étant enregistrés lors de l'acceptation technique du matériel (qui se situe généralement lors de la sortie en salle). Sur la période, 217 films (dont 62 français) ont été sortis des actifs courants de contenus quand 180 films sont entrés (dont 58 français). Le stock à fin juin 2011 est composé en majorité de films français en lien avec la politique d'acquisition de CANAL+ (niveau élevé de préachats lié aux obligations contractuelles de la chaîne).
- Les autres programmes (fictions, documentaires) progressent en raison de la montée en puissance de la Création Originale.

La variation des actifs de contenus courants s'analyse comme suit : acquisitions pour +362 M€, diffusions et sorties pour -406 M€ et variation de l'activation des droits sportifs pour -135 M€. La variation des actifs de contenus dans le tableau de flux de trésorerie est constituée des acquisitions, diffusions et dépréciations de la période.

3.4 CREANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES CREANCES COURANTES

Les créances d'exploitation et autres créances courantes sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en M€)	30/06/2011	31/12/2010
Clients Abonnés	63	72
Autres créances clients	86	100
Avances et acomptes	6	7
Créances clients brutes	155	179
Dépréciation des créances douteuses	(59)	(65)
Créances clients nettes	95	114
Créances fiscales	44	71
Autres créances	11	8
Charges constatées d'avance	3	3
Autres créances courantes	58	82
CREANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES CREANCES COURANTES	153	197

L'intégralité des créances a une échéance inférieure à un an.

- La dépréciation sur les clients abonnés s'effectue à la coupure du signal de diffusion. Elle est en recul sur le premier semestre 2011, passant de 60 M€ à 55 M€ à fin juin.
- La diminution des autres créances clients prend en compte le remboursement par CANAL+ DISTRIBUTION de l'avoir constaté au titre de la commission de distribution fin 2010 pour -7 M€.
- La diminution des autres créances courantes concerne essentiellement les créances de TVA et s'explique notamment par un crédit de TVA remboursé sur la période.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Notes sur l'état de la situation financière consolidée

3.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Ce poste est constitué des disponibilités bancaires et du compte courant actif, et des intérêts y afférents, dans le cadre de la gestion centralisée de trésorerie avec l'actionnaire principal (et in fine, VIVENDI) pour 224 M€ à fin juin 2011, contre 227 M€ à fin décembre 2010. Les conditions de rémunération du compte courant sont basées sur l'EURIBOR + 0,1%.

Le taux moyen de rémunération du compte courant a fortement augmenté sur la période, passant de 0,52% sur le premier semestre 2010 à 1,10% sur le premier semestre 2011.

Compte tenu de la situation du compte courant, la situation de trésorerie ressort comme suit :

(en M€)	30/06/2011	31/12/2010
Disponibilités	2	0
Compte courant actif	224	227
Comptes bancaires créditeurs	(12)	(5)
TRESORERIE NETTE	214	222

(Se référer à la note 6.1)

3.6 CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2011, le capital social de la société mère est composé de 126 690 768 actions d'une valeur nominale de 0,75 €.

(en M€)	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves et autres	Part des propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2010	126 690 768	95	1	178	274	-	274
Dividendes versés en numéraire	-	-	-	(34)	(34)	-	(34)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)
Résultat net	-	-	-	24	24	-	24
Résultat global	-	-	-	24	24	-	24
AU 30 JUIN 2011	126 690 768	95	1	168	263	-	263

En 2011, la SECP a versé en numéraire un dividende de 0,27 € par action, soit un montant global de 34 M€, dont près de 17 M€ à l'actionnaire principal CANAL+ FRANCE. Le solde du résultat distribuable a été affecté en report à nouveau.

(en M€)	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves et autres	Part des propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2009	126 690 768	95	1	172	268	-	268
Dividendes versés en numéraire	-	-	-	(34)	(34)	-	(34)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	1	1	-	1
Résultat net	-	-	-	23	23	-	23
Résultat global	-	-	-	24	24	-	24
AU 30 JUIN 2010	126 690 768	95	1	161	257	-	257

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Notes sur l'état de la situation financière consolidée

3.7 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Le montant des provisions au 30 juin 2011 correspond à la couverture des risques et litiges en cours.

(en M€)	Provisions au 01/01/2011	Augmentations de la période		Diminutions de la période		Provisions au 30/06/2011
		Dotations	Montants utilisés	Montants non utilisés		
Risques sur programmes ^(a)	2	2	-	-	4	
Litiges et contentieux ^(b)	17	0	(0)	(4)	13	
Contrat onéreux ^{(c) *}	35	-	(5)	-	30	
Litiges personnel	3	1	(1)	(2)	2	
Divers *	1	0	-	-	1	
TOTAL	57	4	(6)	(5)	50	

* Provisions non courantes

(a) Les dépréciations correspondent essentiellement à des droits qui ne seront pas diffusés.

(b) Les reprises de provisions pour litiges et contentieux correspondent principalement à des litiges relatifs à des droits d'auteurs et assimilés.

(c) Conformément à la norme IAS 37, une provision pour contrat onéreux a été comptabilisée en 2010 au titre des engagements pris par la SECP auprès des professionnels du cinéma, de verser des aides aux distributeurs indépendants et aux exploitants de petites et moyennes salles. Une reprise a été constatée au cours du premier semestre 2011.

3.8 EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

(en M€)	30/06/2011	31/12/2010
Concours bancaires créditeurs	12	6
Engagements fermes	2	-
Instruments dérivés	2	-
TOTAL	16	6

Les emprunts et autres passifs financiers regroupent les emprunts et dettes financières et les instruments financiers.

Ces passifs sont présentés séparément pour leur part à moins d'un an dans la rubrique "emprunts et autres passifs financiers courants" et pour leur part à plus d'un an dans la rubrique "emprunts et autres passifs financiers non courants".

Les emprunts et dettes financières sont des concours bancaires courants constitués de chèques émis non encaissés en euros.

Les instruments dérivés correspondent à la variation de juste valeur des instruments dérivés et des engagements fermes.

A fin juin 2011, la variation de juste valeur des instruments dérivés est liée à l'achat à terme de USD pour couvrir un output deal (contrat cadre conclu avec une major américaine). Les instruments dérivés ont des échéances allant jusqu'en 2012.

3.9 DETTES D'EXPLOITATION

(en M€)	30/06/2011	31/12/2010
Fournisseurs	276	484
Dettes sur immobilisations	8	13
Dettes sociales et fiscales	72	56
Dettes abonnés	13	14
Produits constatés d'avance	0	-
Autres dettes	10	15
Autres dettes et compte de régularisations courants	95	85
TOTAL	380	582

La variation du poste fournisseurs s'explique principalement par :

- la diminution des fournisseurs de droits sportifs dont 158 M€ ont été réglés à la Ligue de Football Professionnel (LFP) au titre des droits de la LIGUE 1 compte tenu de l'échéancier de paiement propre à chaque exercice ;
- et la diminution des fournisseurs de programmes pour 32 M€.

La hausse des dettes sociales et fiscales est principalement liée au changement de taux sur la taxe CNC Distributeur.

NOTE 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ET L'ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les composantes du chiffre d'affaires s'analysent ainsi :

(en M€)	30/06/2011	30/06/2010
Abonnements individuels	818	798
Publicité	85	77
Autres revenus	22	22
TOTAL	926	897

Le chiffre d'affaires consolidé de la SECP pour le 1er semestre 2011 s'établit à 926 M€, en croissance de 3,2% par rapport

au premier semestre 2010. Le chiffre d'affaires publicitaire contribue largement à cette tendance avec une progression de + 11% grâce aux bonnes audiences de la chaîne. Le chiffre d'affaires abonnements s'élève à 818 M€, en progression de 20 M€ par rapport à juin 2010 (+ 2,5%).

A fin juin 2011, le portefeuille total des abonnements individuels et collectifs à CANAL+ (France Métropolitaine, DOM-TOM et Afrique) s'élève à 5,3 millions d'abonnements, stable par rapport à fin juin 2010.

Le chiffre d'affaires consolidé sur le premier semestre 2011 est réalisé principalement en France.

4.2 CHARGES OPERATIONNELLES

Dans une logique analytique, les charges ci-dessous résultent des comptes de la SECP et de SPORT+ (détenue à 99,96% par la SECP). Seul l'effet net a été retenu concernant NULLE

PART AILLEURS PRODUCTION qui est détenue à 99,97% et réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires avec la SECP.

(en M€)	30/06/2011	30/06/2010	écarts
Coûts publicitaires	(18)	(16)	(2)
Coût des programmes	(500)	(478)	(22)
Auteurs et taxes	(70)	(62)	(8)
Coûts de diffusion	(17)	(39)	22
Autres Coûts	(85)	(125)	40
Effet net Intégration NPA Prod	1	1	0
Charges opérationnelles	(690)	(719)	29
Commission de distribution	(206)	(148)	(58)
CHARGES OPERATIONNELLES CONSOLIDEES	(896)	(867)	(29)

4.2.1 Les charges opérationnelles sont en économie de 29 M€

Les charges opérationnelles sont en économie de 29 M€, avec les effets suivants :

- le coût des programmes ressort à 500 M€, en progression de 22 M€ par rapport au premier semestre 2010. Cette variation s'explique principalement par des effets de saisonnalité sur la grille de programmation ;
- les taxes et droits d'auteurs évoluent conformément à la réglementation sur la taxe audiovisuelle ;

- les coûts de diffusion sont en recul du fait de l'extinction du signal analogique fin 2010 ;
- l'évolution du poste "Autres coûts" s'explique par une dotation de 40 M€ à fin juin 2010 au titre de l'engagement pris, auprès des professionnels du cinéma, de versement d'aides aux distributeurs indépendants et aux exploitants de petites et moyennes salles (Cf. note 3.7).

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Notes sur le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé

4.2.2 Commissions de distribution

La commission de distribution passe de 148 M€ au 30 juin 2010 à 206 M€ au 30 juin 2011. La variation s'explique par l'amélioration du chiffre d'affaires (+ 29 M€), la diminution des coûts opérationnels (+ 29 M€) et l'accroissement des bornes (+ 1 M€).

Au titre de la convention de distribution, la SECP s'est vue garantir par CANAL+ DISTRIBUTION un résultat hors financier et impôts et hors autres produits et charges des activités ordinaires déterminé, sur une base consolidée, égal à 3,3% du chiffre d'affaires abonnements hors taxes de la SECP, ce montant pouvant varier, au 30 juin 2011, entre 30,1 M€ et 33,9 M€, ces deux bornes augmentant de 2,5% par an.

Détail du calcul de la commission de distribution :

(en M€)	30/06/2011	30/06/2010
CA abonnements	818	798
3,3% CA abonnements	27	26
Borne basse	30,1	29,3
Borne haute	33,9	33,1
A/RN* avant IS & Financier	236	177
B/Résultat à atteindre	30	29
B-A = COMMISSION	(206)	(148)

* Résultat consolidé avant commission de distribution et autres produits et charges des activités ordinaires.

4.3 RESULTAT OPERATIONNEL

Sur le premier semestre 2011, le résultat opérationnel consolidé est de 30 M€ contre 29 M€ sur 2010. L'écart est principalement dû à l'accroissement annuel des bornes qui permettent de calculer le montant de la commission de distribution.

4.2.3 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions (nettes de reprises) comptabilisées dans le résultat opérationnel s'analysent comme suit :

(en M€)	30/06/2011	30/06/2010
Coproductions ^(a)	(19)	(18)
Provisions programmes ^(b)	(2)	1
Amortissements ^(c)	(8)	(7)
Dépréciation de créances ^(d)	6	4
Autres ^(e)	10	(35)
TOTAL	(13)	(55)

- (a) Les coproductions passées en charges correspondent essentiellement à la diffusion de programmes. Se référer également à la note 3.1 du bilan sur les actifs de contenus non courants et autres immobilisations incorporelles.
- (b) Dépréciations sur actifs de contenus courants et provisions pour risques programmes. Se référer également aux notes de bilan 3.3 sur les actifs de contenus courants et 3.7 sur les provisions courantes et non courantes.
- (c) Charges d'amortissement de la période (notamment matériels de régie et de diffusion). Se référer également aux notes de bilan 3.1 sur les actifs de contenus non courants et autres immobilisations incorporelles et 3.2 immobilisations corporelles.
- (d) Essentiellement dépréciation des créances abonnés et clients publicité. Se référer également à la note 3.4 créances d'exploitation et autres créances courantes.
- (e) Essentiellement dotations et reprises de provisions sur des litiges (litiges sur les droits d'auteurs) et dotation aux provisions pour contrat onéreux. Se référer également à la note de bilan 3.7 sur les provisions courantes.

4.4 RESULTAT FINANCIER

Sur le premier semestre 2011, le résultat financier est positif à hauteur de 2 M€ tandis qu'il était nul à fin juin 2010.

Cette variation est principalement due à l'évolution favorable du taux de rémunération du compte courant basé sur l'Euribor + 0,1% (1,10% en moyenne sur le premier semestre 2011 contre 0,52% sur le premier semestre 2010) ainsi qu'à une évolution favorable des taux de change. Sur le premier semestre 2010, les produits financiers liés à la rémunération du compte courant avec Vivendi étaient compensés par les charges liées à la part "inefficace" des couvertures de change ainsi qu'aux charges de désactualisation des provisions non courantes.

4.5 IMPOT SUR LE RESULTAT

4.5.1 Ventilation de la charge d'impôt

(en M€)	30/06/2011	30/06/2010
Impôt exigible/Impôt différé	(8)	(7)
TOTAL IMPOT	(8)	(7)

4.5.2 Analyse de l'écart entre le taux d'imposition théorique et le taux d'imposition effectif

En application de la norme IAS 34, la charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée au titre de chaque période intermédiaire sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel moyen pondéré attendu pour la totalité de

la période annuelle soit le taux effectif annuel d'impôt estimé (IAS 34 - Information Financière Intermédiaire - § 30.c).

L'écart entre le taux d'imposition théorique et le taux d'imposition effectif appliqué au résultat courant avant impôt s'analyse comme suit :

(en M€)	30/06/2011	30/06/2010
Résultat avant impôt	32	30
Taux théorique	34,43%	34,43%
Impôt calculé sur la base du taux théorique	(11)	(10)
Application du taux effectif d'impôts	+ 3	+ 3
Impôt sur le résultat	(8)	(7)
TAUX EFFECTIF REEL DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	24,47%	24,28%

NOTE 5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 ENGAGEMENTS OPERATIONNELS DONNES

Les engagements donnés se répartissent à la fin de chaque période concernée de la manière suivante :

(en M€)	30/06/2011	31/12/2010
Films	807	791
Sport	2 214	439
Autres Programmes	109	134
Satellites/transmissions	96	53
Autres	59	83
TOTAL	3 285	1 500

La variation des engagements donnés est principalement liée à la nouvelle attribution par la Ligue de Football Professionnel (LFP) à la SECP de quatre des neuf lots de télévision mis en vente dans le cadre de l'appel d'offres pour la diffusion de la LIGUE 1 et ce, pour les saisons 2012-2013 à 2015-2016. La réponse à l'appel d'offres porte donc l'engagement ferme de la SECP vis-à-vis de la LFP à 1,9 milliard d'euros au 30 juin 2011, la saison 2011-2012 n'étant pas encore activée.

A noter que la SECP a acquis également les droits du TOP 14 soit la diffusion sur CANAL+ de minimum trois matchs décalés lors de chaque journée de championnat de Rugby avec une part fixe du contrat mentionnée dans le tableau ci-dessus ainsi qu'une part variable, indexée sur le nombre d'abonnés et sur l'audience sur les 5 saisons, non valorisée dans les engagements hors bilan.

Conformément à l'accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma du 18 décembre 2009, la SECP est par ailleurs tenue d'investir chaque année, et ce pendant cinq ans, un pourcentage de son chiffre d'affaires annuel dans le financement d'œuvres cinématographiques européennes (Cf. rapport de gestion du rapport annuel 2010).

D'autre part, en matière audiovisuelle, la SECP, en vertu des accords avec les organisations de producteurs et d'auteurs, doit consacrer chaque année un pourcentage de ses ressources à des dépenses dans des œuvres patrimoniales.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES

Autres éléments

Ventilation par échéances

(en M€)	Total	Juin 2012	Juin 2012 à juin 2015	Après juin 2015
Films	807	246	421	140
Sport	2 214	379	1 391	444
Autres Programmes	109	46	51	11
Satellites/transmissions	96	25	63	8
Autres	59	55	3	-
TOTAL	3 285	751	1 930	604

Les autres engagements sont décrits en page 68 du rapport annuel 2010.

5.2 ENGAGEMENTS OPERATIONNELS REÇUS

(en M€)	30/06/2011	31/12/2010
Films	-	-
Sport	1	2
Autres Programmes	-	-
Satellites/transmissions	6	6
Autres	5	7
TOTAL	12	15

Ventilation par échéances

(en M€)	Total	Juin 2012	Juin 2012 à juin 2015	Après juin 2015
Films	-	-	-	-
Sport	1	1	-	-
Autres Programmes	-	-	-	-
Satellites/transmissions	6	1	3	2
Autres	5	5	-	-
TOTAL	12	7	3	2

NOTE 6 AUTRES ELEMENTS

6.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Les principales variations proviennent des éléments suivants :

- la capacité d'autofinancement avant intérêts et impôt est en recul de 38 M€ entre juin 2010 et juin 2011 en raison, principalement, de la neutralisation de la dotation aux provisions pour contrat onéreux sur le premier semestre 2010 (Cf. note 3.7 et note 4.2.1) ;
- l'amélioration de + 58 M€ du Besoin en Fonds de Roulement sur le premier semestre 2011 par rapport à la même période en 2010 est principalement liée à :
- la variation des actifs courants de contenus, en raison notamment du volume d'acquisitions de films de Cinéma

plus important sur le 1er semestre 2010 que pour la même période en 2011 compte tenu des films sortis en salle à date,

- la hausse des dettes fiscales et sociales en lien avec la hausse du taux sur la taxe CNC Distributeur (Cf. note 3.9),
- partiellement compensée par l'encaissement au premier semestre 2010 d'un avoir lié à la commission de distribution vis-à-vis de CANAL+ DISTRIBUTION (- 60 M€) plus important que celui perçu en 2011 (7 M€). (Cf. note 3.4).

A noter le décalage d'une échéance de la LFP entre les clôtures à fin juin 2010 et fin juin 2011 générant une variation des actifs de contenus et une variation inverse des créances et dettes ;

- les décaissements au titre des impôts nets payés pour - 14 M€ ;
- les investissements sont en légère hausse par rapport au premier semestre 2010 expliquant ainsi une dégradation de - 1 M€ de la trésorerie.

- l'évolution favorable du taux de rémunération du compte courant au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010 explique une variation positive de trésorerie de + 1 M€, sous forme de produits d'intérêt (Cf. note 4.4).

6.2 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

La présente note se lit en complément des informations relatives aux opérations avec les parties liées au 31 décembre 2010, tels que décrits dans la note 6.4 "Relations avec les parties liées" des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tel qu'ils figurent dans le rapport annuel 2010. Le groupe n'a pas conclu d'opération significative avec les parties liées sur le premier semestre 2011.

NOTE 7 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Tous les faits exceptionnels ou litiges ou incidence des contrôles fiscaux en cours susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou le

patrimoine de la Société et du groupe sont provisionnés à hauteur de l'estimation du risque encouru.

NOTE 8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA FIN DU PREMIER SEMESTRE

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes de la SECP de manière significative n'est intervenu depuis la fin du premier semestre.

NOTE 9 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

(en M€)	% d'intérêt	Méthode de consolidation
La SECP (société mère)	100 %	IG
NPA PRODUCTION	99,97 %	IG
SPORT +	100 %	IG
CANAL 20	51,00 %	IG

IG : intégration globale.

ATTESTATION RELATIVE AUX COMPTES SEMESTRIELS DE SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE CANAL PLUS S.A.

Arrêtés au 30 juin 2011

(Article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier)

J'atteste, qu'à ma connaissance :

- les comptes consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2011 de SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE CANAL PLUS S.A., tels qu'arrêtés par son Conseil d'Administration, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans son périmètre de consolidation ; et,
- que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ⁽¹⁾ ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ⁽²⁾.

Fait à Boulogne, le 31 août 2011

Rodolphe Belmer

Directeur Général de SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE CANAL PLUS S.A.

(1) Au cours du premier semestre 2011, la SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE CANAL PLUS S.A. n'a conclu aucune opération significative avec des parties liées autres que celles conclues et/ou réalisées dans la continuité des opérations décrites au point 6.4 « Relations avec les entreprises liées » de l'annexe aux comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (page 70 du rapport annuel 2010).

(2) A cet égard, nous confirmons, dans le prolongement de nos précédentes estimations, que :
- le résultat d'exploitation consolidé de la SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE CANAL PLUS S.A. se situera en 2011 entre 60,2 M€ et 67,8 M€ par l'effet de la convention de distribution conclue avec CANAL+ DISTRIBUTION ;
- le périmètre de consolidation ne devrait pas évoluer sur le deuxième semestre 2011.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la SOCIETE D'EDITION DE CANAL PLUS, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2011

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
Jacques Pierre

ERNST & YOUNG et autres

Jacques Pierres
Jean-Yves Jégourel

